

Annonces gouvernementales

Mobilité : trop de questions sans réponses

Ces dernières semaines, le gouvernement a annoncé au compte-gouttes différentes mesures qui auront toutes un coût pour l'automobiliste. Si l'ACL est favorable à des actions envers une mobilité plus durable, il n'est pas clair en quoi les mesures annoncées permettront actuellement d'atteindre cet objectif.

Les conférences de presse se sont succédé et différents ministres du gouvernement ont annoncé ces dernières semaines plusieurs mesures qui représenteront des coûts supplémentaires pour les automobilistes : une hausse des accises (en 2020), le recours au WLTP pour le calcul de la taxe sur les véhicules routiers et les primes pour véhicules à faibles émissions (en 2020), la taxe CO2 (en 2021) et une réforme de la taxe sur les véhicules routiers (en 2021). Ces annonces multiples, sans donner trop de précisions, donnent l'impression que l'on navigue à vue tant les informations viennent à manquer : à combien s'élèvera la hausse des accises exactement ? En quoi consistera la réforme de la taxe sur les véhicules routiers, alors que les mesures sensées aider les ménages les plus faibles n'ont même pas encore été esquissées, si ce n'est la gratuité des transports publics dont le gouvernement a déjà admis qu'actuellement ils ne sont pas en mesure de répondre aux besoins de la grande majorité des usagers ?

D'autres questions restent encore sans réponses : Comment va-t-on utiliser les revenus supplémentaires ? Si la hausse des accises devait avoir l'effet attendu d'une baisse des achats de carburants au Luxembourg, comment financera-t-on toutes les mesures et tous les projets infrastructurels en cours et à venir pour créer des alternatives durables et efficaces de mobilité (transports publics gratuits, développement du réseau ferroviaire, routes, ...) ? Et en attendant que l'offre des transports publics soit efficace, quelles autres options si ce n'est payer plus ? Et en quoi, dans ce cas précis, le fait que les usagers payent plus pour pouvoir rester mobiles, aura-t-il une incidence positive sur l'environnement ? Que prévoit-on pour les personnes dont l'activité ne permet pas aujourd'hui de se passer de leur voiture ?

En conclusion, l'ACL tient à afficher son désaccord avec le timing de ces annonces et aimerait que le gouvernement réévalue les dates de mise en application de ces différentes mesures. Il serait bon que pour 2021, le même gouvernement anticipe suffisamment tôt les actions qu'il souhaite mettre en œuvre, afin de ne pas prendre les usagers en otage et de leur laisser suffisamment de temps pour s'informer et être conseillés. L'ACL se tient à sa disposition pour réfléchir avec lui à des solutions adéquates et durables.

Bertrange, le 18 décembre 2019

Automobile Club du Luxembourg